

# AVIS AU PUBLIC

## COMMODO ET INCOMMODO

Conformément aux articles respectifs de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que les **demandes** et **décisions** ci-dessous ont été adressés à l'administration communale de Hesperange pour **affichage et publication**.

N° DU DOSSIER	DATE	DEM <sup>(1)</sup>	DÉC <sup>(2)</sup>	ITM <sup>(3)</sup>	ENV <sup>(4)</sup>	COM <sup>(5)</sup>	DEMANDEUR	OBJET DE LA DEMANDE	EMPLACEMENT	AFFICHAGE	
										DU	AU
1/2025/0166	25.04.25	X			X		PROXIMUS Luxembourg SA	Installation radioélectriques	Section D de Fentange à Hesperange	11.06.25	26.06.25
3A/2025/2041/176	05.06.25	X		X			COMAT LOCATION SA	Exploitation d'un appareil de lavage mobile Wacker Neuson EW 65 - 4062	Territoire du Grand-Duché de Luxembourg	18.06.25	03.07.25
3A/2025/2059/176	03.06.25	X		X			COCA-COLA EUROPEAN PARTNERS Luxembourg SARL	Exploitation d'un élévateur à fourches Toyota SWE120L	Territoire du Grand-Duché de Luxembourg	18.06.25	03.07.25
3A/2025/2044/176	05.06.25	X		X			TK HOME SOLUTIONS	Exploitation de deux monte-escaliers pour le compte de M. Scheid	28, rue Eugène Welter Howald	18.06.25	03.07.25
3A/2025/1864/187	20.05.25	X		X			BOUVY SA	Exploitation d'un monte-escaliers pour le compte de M.Mme. Coehlo Nunes	1, Rue de Sandweiler à Itzig	25.06.25	10.07.25
3A/2025/2042/176	10.06.25	X		X			COMAT LOCATION SA	Exploitation d'un élévateur à fourches Manitou ME430LIFT 8148	Territoire du Grand-Duché de Luxembourg	25.06.25	10.07.25
1/2025/0124	26.05.25	X			X		LSVAF1 BODENSEE H2O SARL	Installation de production de froid	33, rue de Gasperich à Hesperange	25.06.25	10.07.25
3B/2025/0027	27.05.25	X			X		SNHBM SA	Chantier d'excavation dans la roches et autres	Section HoB de Bonnevoie à Luxbg	25.06.25	10.07.25
1/2025/0204	24.06.25	X			X		POST LUXEMBOURG	Exploitation d'un site d'installations radioélectriques fixe à Hesperange	Section B d'Itzig 2709/3556	25.06.25	10.07.25
1/2025/0069/181	20.02.25		X	X			ORANGE SA	Exploitation d'un site d'installations radioélectriques fixe à Itzig	Cadastre 2709/3556	04.06.25	14.07.25
1/2025/0049/119 ces.	27.05.25		X	X			LSVAF1 BODENSEE H2O	Cessation d'activité de 3 installations de production de froid et de tours aérorefrigérantes	33, rue de Gasperich à Hesperange	04.06.25	14.07.25
1/2025/0117/160	27.05.25		X	x			ADM. COMM. DE LA VILLE DE LUXBG	Modification du parking couvert	3, Bvd. De Kockelscheuer Luxbg	04.06.25	14.07.25
3/2024/0245/157	15.05.25		X	X			NET + ULTRA SARL	Exploitation d'une aire de lavage	35, rue des Bruyères à Howald	04.06.25	14.07.25
3/2024/0345/151	27.05.25		X	X			IKO REAL ESTATE SCA	Exploitation d'une installation de production de froid	25A-25C, rue des Bruyères à Howald	04.06.25	14.07.25
3A/2025/1183/187	14.05.25		X	X			EJC TRAPENLIFTSERVICE SARL	Exploitation d'un monte-escaliers pour le compte de Mme. Welter	12, Rue Rezelfelder à Hesperange	04.06.25	14.07.25
3A/2025/1483/184	21.05.25		X	X			EJC TRAPENLIFTSERVICE SARL	Exploitation d'un monte-escaliers pour le compte de M. Hohengarten André	16, rue des Promenades à Itzig	04.06.25	14.07.25
3A/2025/1422/188	19.05.25		X	X			GENERAL TECHNIC SARL & CIE SECS	Exploitation d'un élévateur à fourches LINDE T20	Territoire du Grand-Duché de Luxembourg	04.06.25	14.07.25
3A/2025/1421/188	22.05.25		X	X			COMAT LOCATION SA	Exploitation d'un appareil de lavage mobile Wacker Neuson EZ 50 - 2481	Territoire du Grand-Duché de Luxembourg	04.06.25	14.07.25
3A/2025/1196/174	20.05.25		X	X			DUPONT DE NEMOURS	Exploitation de deux ponts roulants et deux palans	2, rue Général Patton à Contern	04.06.25	14.07.25
3A/2025/1693/176	28.05.25		X	X			COMMUNE DE HESPERANGE	Exploitation d'un appareil de lavage mobile à équipement interchangeable Liebherr T42-7 055 -	Territoire du Grand-Duché de Luxembourg	04.06.25	14.07.25
3/2024/0345	03.06.25		X		X		IKO REAL ESTATE SCA	Exploitation d'une installation de production de froid	25, rue des Bruyères à Howald	11.06.25	21.07.25
3/2024/0245	04.06.25		X		X		NET + ULTRA SARL	Exploitation d'une aire de lavage	35, rue des Bruyères à Howald	11.06.25	21.07.25
1/2025/0117	04.06.25		X		X		ADM. COMM. DE LA VILLE DE LUXBG	Modification du parking couvert	3, Bvd. De Kockelscheuer Luxbg	11.06.25	21.07.25
3A/2025/1707/188	06.06.25		X	X			GARAGE ANDRE LOSCH SARL	Exploitation d'un pont élévateur Autostenhoj Maestro 2,35 Sport	5, Peterelchen à Howald	11.06.25	21.07.25
1/2025/0124/179	19.03.25		X	X			LSVAF1 BODENSEE H2O	Exploitation d'installation de production de froid	33, rue de Gasperich à Hesperange	25.06.25	04.08.25
3A/2025/1808/188	12.06.25		X	X			TK HOME SOLUTIONS	Exploitation d'un monte-escaliers pour le compte de M. Marques	112, rue de Bettembourg à Fentange	25.06.25	04.08.25
3A/2025/1938/188	17.06.25		X	X			GENERAL TECHNIC IMMOBILIERE SCA	Exploitation de deux ascenseurs	44, rue des Bruyères à Howald	25.06.25	04.08.25
1/2025/0069	25.06.25		X		X		ORANGE SA	Exploitation d'un site d'installations radioélectriques fixe à Itzig	Section B d'Itzig 2709/3556	25.06.25	04.08.25
3B/2025/0027	25.06.25		X		X		SNHBM SA	Chantier d'excavation dans la roches et autres	Section HoB de Bonnevoie à Luxbg	25.06.25	04.08.25

#### DOSSIERS DE DEMANDE

Pour les établissements des classes 1 et 2, l'affichage des avis indiquant l'objet de la demande d'autorisation doit avoir lieu simultanément à la maison communale et, de manière bien apparente, à l'emplacement où l'établissement est projeté.  
A dater du jour de l'affichage, le dossier de demande est déposé pendant une période de **15 jours** au service technique communal (bureau E5) et pourra y être consulté pendant ce délai par tous les intéressés. A l'expiration du délai d'affichage, le bourgmestre ou son délégué recueille les observations écrites et procède à une enquête de commodo et incommodo, dans laquelle sont entendus tous les intéressés qui se présentent. Il est dressé procès-verbal de cette enquête.  
Les établissements des classes 3, 3A et 3B sont soumis à l'autorisation des ministres, sans qu'il y ait lieu de recourir à la procédure d'affichage et publication de la demande d'autorisation.

#### NOTIFICATIONS D'UNE DÉCISION / ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Le public est informé des décisions en matière d'établissements classés par affichage à la maison communale pendant **40 jours** tandis qu'elles ne sont pas affichées à l'emplacement où l'établissement est projeté.  
Un recours pourra être introduit devant le Tribunal Administratif qui statuera en dernière instance et comme juge de fond. Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de **40 jours**. Ce délai commence à courir à l'égard du demandeur de l'autorisation à dater de la notification de la décision et vis-à-vis des autres intéressés à dater du jour de l'affichage de la décision.  
Pendant toute la durée de l'exploitation d'un établissement, une copie des autorisations est conservée à la commune et peut y être consultée librement.



Hesperange, le 25 Juin 2025  
Pour le Collège Echevinal

Le Bourgmestre,



Marc LIES